

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2008

Etaient présents : MMES BERTHAUD – CHAFFOTTE – MALLER – MOREAU – SIRUGUE.
MM. BELOT – DESCOURVIERES – GUIRAO – JACQUET – MIGNEROT – MOUTRILLE –
OUDOT – VACHET.

Etaient excusés :

Mme RAYMOND procuration à Mme MALLER

M. RHODIER procuration à M. DESCOURVIERES.

Secrétaire : Mme Corinne SIRUGUE.

Ouverture de la séance à 20 H 35.

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 AVRIL 2008

Aucune remarque n'étant formulée, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

I – RENOVATION BATIMENT PLACE

Présentation d'un projet « chauffage – rafraîchissement » :

Monsieur CHEMOUIL du bureau d'études ELITHIS, en présence de Madame DUPONT et de Monsieur ALQUIER du Cabinet ARNAUD, Maître d'œuvre du projet, présente l'étude thermique qu'il a réalisé ainsi que les propositions techniques pour l'aménagement des locaux : chauffage, rafraîchissement, ventilation, avec une approche de l'estimation financière.

Un débat « questions – réponses » s'engage sur ce projet.

A l'issue de ce débat, le Maire, au nom du Conseil Municipal remercie les intervenants d'ELITHIS et du Cabinet ARNAUD pour cette présentation.

Après en avoir débattu, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de retenir le projet et de l'intégrer dans la définition des travaux de rénovation.

Le Maire est chargé de faire le nécessaire auprès du Maître d'œuvre.

II – ZONE DE DETENTE

La commission a travaillé lors de deux réunions sur un projet d'actualisation du Règlement Intérieur de la Zone, celui-ci a été diffusé avec la convocation à la réunion de ce jour.

Monsieur DESCOURVIERES, Adjoint délégué, apporte quelques précisions.

Plusieurs amendements sont débattus et intégrés dans le texte.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le texte.

Le Maire est chargé de prendre l'arrêté nécessaire à l'officialisation.

III – DESIGNATION D'UN(E) CORRESPONDANT(E) DEFENSE

Un courrier de la Préfecture nous demande de procéder à la nomination d'une personne.

Madame BERTHAUD correspondante dans la précédente mandature est candidate.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, nomme Madame BERTHAUD correspondante communale défense.

IV – DESIGNATION REPRESENTANTS AU COMITE CANTONAL DU SOUVENIR FRANCAIS

Messieurs VACHET et JACQUET sont désignés pour représenter la Commune.

V – DESIGNATION REPRESENTANTS A L'OFFICE DU TOURISME DE ST-JEAN-DE-LOSNE

Madame BERTHAUD et Monsieur MOUTRILLE sont désignés pour représenter la Commune.

VI – QUESTIONS DIVERSES

- Club des Aînés

Le Maire donne lecture d'un courrier du club des Aînés. Après débat, le Maire est chargé d'apporter une réponse précisant les réflexions du conseil à cette association.

VII – INFORMATIONS DIVERSES

• Carte Communale.

Après validation de principe du projet de délibération par les services compétents, l'ensemble du dossier a été redéposé à la Sous-Préfecture le 14 mai.

• Le Syndicat des Eaux « Seurre Val de Saône » s'est réuni le 17 avril pour l'installation de son comité syndical.

Monsieur François ROLIN a été reconduit dans la fonction de Président.

• Le Syndicat du Bassin Versant de la Vouge (S.B.V.) s'est réuni le 14 mai pour l'installation de son Comité Syndical.

Monsieur Maurice VACHET a été reconduit dans la fonction de Président.

• Commission Communale de l'information.

Celle-ci s'est réunie et a réfléchi à la mise à jour du site Cybercommunes.

Une journée de formation Cybercommunes est programmée pour le 9 juin 2008 au Collège d'ECHENON à l'attention des Maires et du personnel de secrétariat de Mairie.

Le prochain bulletin « Esbarres Information » sera publié fin juin.

Les responsables de commissions sont invités à préparer leurs textes.

• Pique Nique de Village.

Sera organisé le 15 juin à la zone de détente. L'information écrite va être prochainement diffusée.

• Travaux de Voirie.

L'aide financière du Conseil Général dans le cadre de la cantonalisation nous est accordée à hauteur du maximum de 16100 € (réunion cantonale du 24 avril 2008).

Les services DDE de l'ATA de Beaune ne nous assurent plus la mission de Maîtrise d'œuvre, mais nous aideront à réaliser une consultation pour une définition de Maîtrise d'œuvre privée. Une demande dans ce sens a été formulée le 25 avril, renseignements pris il y a deux jours, le dossier n'est pas encore disponible.

Tout ceci pénalise fortement la réalisation du programme de travaux défini par le Conseil Municipal en octobre 2007.

• SIVOS.

La construction de l'école maternelle avance, le gros œuvre sera terminé vers le 10 juin et les entreprises charpente, couverture devront intervenir dans la foulée.

- Madame BERTHAUD évoque un projet de courrier à l'attention des familles nouvellement installées dans le village.

Monsieur MOUTRILLE indique qu'au niveau de la Communauté de Communes, un dossier d'accueil est en cours d'élaboration et que dans celui-ci, les communes pourront y intégrer des informations spécifiques à leur territoire.

Madame BERTHAUD évoque également une « formule d'accueil » des nouveaux nés.

Les commissions ad hoc sont chargées de réfléchir et de proposer des actions.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 H 45.